champ, de se parler en raison du bruit intense de la "combine" et du camion. Comme, d'autre part, Herbert Goodwin n'a que peu de temps à lui pendant la récolte, il s'est équipé d'un poste émetteur-récepteur afin de pouvoir, du siège de la moissonneusebatteuse, diriger l'ensemble des opérations, prévenir sa femme de l'heure de son retour ou savoir s'il y a du neuf à la maison.

Le premier silo de l'ouest canadien paraît avoir été construit, au Manitoba, en 1881. Aujourd'hui, cinq mille silos se dressent comme autant de sentinelles aux deux mille haltes ferroviaires des Prairies. C'est de là que

L'ouest du Canada possède 82 p. 100 des terres agricoles du pays. Les exploitations céréalières se trouvent en majeure partie dans les trois provinces des Prairies: Manitoba, Saskatchewan, Alberta. Les hivers y sont longs et rigoureux, les étés chauds et ensoleillés, la pluie rare. Ces conditions climatiques sont très favorables à la culture des céréales, en particulier du blé roux de printemps, qui trouvent dans les terres noires et brunes de la région des sols très riches. La culture est prépondérante au Manitoba et en Saskatchewan. En Alberta, l'activité économique se partage maintenant en trois grands secteurs: céréales, pétrole, élevage des bovins. Très mécanisées, les exploitations céréalières des Prairies n'emploient que peu de maind'œuvre, même si la superficie ensemencée de certaines d'entre elles atteint 400 hectares.

le grain est expédié vers les grands silos portuaires (1).

Il n'existe pas, au Canada, de marché libre reposant sur une Bourse aux grains. La commercialisation s'effectue par l'intermédiaire d'un organisme d'État, la Commission canadienne du blé, qui fixe les contingents, contrôle la qualité, surveille le classement et la manutention des grains (2). Le contingent des Goodwin, comme celui des autres cultivateurs, est déterminé en fonction de la superficie cultivée et des rendements. Un carnet de permis - pour les Goodwin, au silo d'Aldersyde - constitue le dossier de leur production, de leurs ventes, de leurs recettes, ainsi que le "passeport" pour le marché mondial du grain.

La Commission fixe un prix mini-

mum garanti, établi dès le printemps afin que les cultivateurs puissent choisir la culture de l'année. Si la Commission ne réussit pas à vendre le grain à ce prix sur le marché mondial, le gouvernement fédéral défraie le montant des pertes. Le prix initial du blé a été fixé à 110,25 dollars la tonne pour la campagne 1976/1977, mais Herbert Goodwin, qui avait reçu le paiement initial lorsqu'il avait livré son blé au silo d'Aldersyde, a reçu à peu près 147 dollars au paiement final, trois ou quatre mois plus tard.

C'est aussi la commission qui organise les transports ferroviaires, une fois par semaine, depuis le silo jusminer le coût de la jachère. Herbert Goodwin estimait à 56000 dollars le revenu brut de sa récolte de blé en 1976, soit un revenu net de 47250 dollars (avant déduction des frais de main-d'œuvre, des impôts, des assurances, etc.).

En plus du blé, les Goodwin cultivent du colza, de l'orge et de l'avoine. Ils ont aussi une trentaine de têtes de bétail dans leurs pâturages. À cause de ces bêtes, ils ne peuvent guère s'éloigner. Ils voyagent peu et, quand ils le font, c'est pour aller voir des amis en Colombie-Britannique, de l'autre côté des Rocheuses. Mais la famille, qui comprend, outre le fils,



Herbert Goodwin et sa femme: «Nous vivons pauvres, mais nous mourrons riche ».

qu'au port d'expédition: Thunder-Bay en Ontario, à la tête des Grands lacs; Vancouver ou Prince-Rupert, en Colombie-Britannique; Churchill, dans le nord du Manitoba. Le blé des Goodwin quitte ainsi le Canada par l'un des trois océans qui baignent le

La famille Goodwin n'a pas recours à l'informatique pour résoudre ses problèmes financiers, comme certains gros fermiers de l'ouest, mais elle n'en tient pas moins bien ses comptes, allant même jusqu'à détertrois filles âgées de dix-sept à vingtcinq ans, trouve le temps de participer aux danses paysannes. Une passion telle que les Goodwin appartiennent à deux clubs de danse folklorique de Calgary.

<sup>1.</sup> Il faut distinguer trois stades du stockage: à la ferme, dans de petits silos souvent métalliques et de forme cylindrique; le long des voies ferrées, dans des silos plus importants, généralement en bois, qui appartiennent à un organisme stockeur (coopérative) agréé par la commission canadienne du blé; aux ports d'embarquement, dans d'énormes silos en ciment.

<sup>2.</sup> La Commission canadienne du blé a été créée en 1935 en vue d'obtenir la stabilisation des cours.